

Ivan Auriel, procureur du TGI de Draguignan, est décédé

Le magistrat âgé de 61 ans a succombé hier à un malaise cardiaque alors qu'il se trouvait en vacances en famille aux Pays-Bas. Les hommages se multiplient dans la sous-préfecture

Ivan Auriel, procureur de la République du tribunal de grande instance de Draguignan est décédé hier, alors qu'il se trouvait en vacances en famille aux Pays-Bas. Âgé de 61 ans, il a succombé à un malaise cardiaque à Amsterdam. L'information a pris tout le monde de court dans la sous-préfecture varoise où les hommages se multiplient. Le sous-préfet de Draguignan, Philippe Portal se dit « stupéfait et triste » de cette nouvelle.

« M. Auriel était un homme subtil et expérimenté, poursuit-il, extrêmement investi dans l'exercice de ses missions, tout en veillant à cultiver des relations de travail efficaces et courtoises avec ses partenaires administratifs. Je pense en particulier à la lutte contre l'habitat indigne et contre le trafic de stupéfiants, ainsi qu'à la prévention de la délinquance. Mes pensées vont aussi vers son épouse et sa fille. »

Un grand serviteur de la justice

« L'ensemble du barreau est sous le choc de cette triste et soudaine nouvelle, explique le bâtonnier, M^e Philippe Schreck. Nous étions très attachés aux qualités humaines, professionnelles et d'écoute de notre procureur. Grâce à lui notamment, la collaboration et les rapports entre le barreau et l'ensemble des parquets se déroulaient de façon constructive et dans l'écoute réciproque. La justice perd un remarquable serviteur. Tous les avocats sont extrêmement touchés par cette disparition. L'ensemble de mon ordre présente à son épouse et ses proches, ses plus sincères condoléances. Nous avons également une pensée émue pour l'ensemble des magistrats du siège, et bien sûr du parquet, qui doivent être très éprouvés. »

À titre personnel, M. Schreck rappelle également qu'« [il] [l']avait ac-



Le procureur de la République du TGI de Draguignan était un magistrat apprécié pour ses qualités humaines et professionnelles.

(Photo doc Philippe Arnassan)

cueilli avec beaucoup de sympathie et d'aide dans [ses] fonctions de bâtonnier.»

« Effondré », c'est le sentiment de Richard Strambio, maire de Draguignan, qui a appris le décès sur son lieu de vacances: « J'avais la plus haute estime pour lui. Nous nous entendions très bien. Nous avons enclenché une belle action pour juguler la délinquance et chasser les loueurs de sommeil du cœur de ville. Nos services travaillaient en pleine confiance. »

Un petit malaise à Saint-Tropez

Le premier magistrat avait noué une relation particulière avec Ivan Auriel: « Il se trouvait bien à Draguignan, avec son épouse (qui travaille au centre hospitalier de la Dracénie, Ndlr). Je pense à elle et à sa famille. Il avait déjà eu un petit malaise, lors de la bravade de Saint-Tropez il y a deux ans. Nous étions ensemble. Nous travaillions main dans la main. C'était un personnage sympathique, discret, brillant

et humaniste. Avec une pointe d'humour que j'appréciais énormément. Le 13 juillet au soir, après le défilé, nous nous étions souhaités de bonnes vacances. J'ai beaucoup de chagrin. C'est une très grande perte pour Draguignan. »

Également consternés, les élus de la communauté d'agglomération Dracénoise, par la voix de leur président, Olivier Audibert-Troin, adressent « leurs pensées les plus attristées à la famille, aux proches, mais également et à toute l'institution judi-

ciaire si injustement touchée par ce décès. »

Ils rappellent qu'Ivan Auriel « avait su, par son extrême courtoisie, tisser un lien très fort de proximité avec les élus du territoire, soucieux des problématiques trop souvent rencontrées par nos communes en matière d'incivilité et de délinquance. Il fut également d'un très grand secours lors de la mise en place et l'animation des comités locaux sécurité prévention de la délinquance ainsi que du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance. Acteur majeur de la défense de notre cité judiciaire aux côtés de M^{me} la présidente du TGI, son soutien a été, dans bien des circonstances, un atout essentiel au maintien d'une activité judiciaire forte sur notre territoire. »

Les journalistes de Var-matin ont également apprécié ce magistrat accessible et pédagogue. Sans jamais trahir le secret d'une enquête ou d'une instruction, il savait se rendre disponible pour répondre aux questions sur des sujets de fond et l'action de la justice dans le ressort du TGI de Draguignan.

En attendant la nomination de son successeur, les deux procureurs adjoints, Pierre Arpaia et Guy Bouchet, assureront le suivi de l'activité du parquet.

V.G.

vgeorges@varmatin.fr

À Draguignan depuis septembre 2015

Natif de Versailles, Ivan Auriel avait commencé sa carrière de magistrat au siège, comme juge d'instruction pendant douze années, avant de rejoindre le parquet. Procureur à Niort, substitut général près la cour d'appel d'Angers, puis procureur adjoint à Nantes, M. Auriel avait également été procureur au TGI de Cayenne durant les quatre ans qui ont précédé sa nomination dans le Var, où il avait pris ses fonctions en septembre 2015.